

BYmyCAR ose le sans contact et l'atelier mobile

lundi, 15 février 2021

Le groupe de distribution automobile vient de lancer deux nouveaux services en après-vente : le 100% sans contact pour la dépose et le retrait de son véhicule au garage, et l'atelier mobile pour l'intervention à domicile ou directement auprès du client.



BYmyCAR, l'un des plus gros distributeurs de véhicules neufs et d'occasion en France, ne se concentre pas uniquement sur son activité première : l'après-vente est aussi source de diversification pour lui. Raison pour laquelle il vient de lancer deux services innovants à destination de ses clients.

Une dépose du véhicule sans contact

Le premier n'est autre qu'une solution 100% sans contact pour déposer et récupérer son véhicule au garage, 24h/24, 7j/7, sans nécessité de passer au comptoir. 53 de ses sites ont été équipés d'une borne interactive munie de casiers blindés permettant de laisser les clés de sa voiture pour l'entretien et de les y retrouver une fois celui-ci effectué. Fini les contraintes horaires : à partir du moment où le client dispose d'un accès internet, il peut prendre rendez-vous via l'onglet "myRDV" sur le site de BYmyCAR, sur lequel de larges créneaux horaires sont disponibles.

Les clés d'un véhicule de remplacement peuvent aussi y être récupérées, par là même occasion, lorsque le client en a fait la demande. Une fois la prestation réalisée, le propriétaire du véhicule reçoit un SMS qui

l'avertit qu'il peut récupérer ses clefs de contact dans l'un des casiers blindés à l'aide d'un simple code personnel et confidentiel.

Des ateliers mobiles BYmyCAR

Pour les clients dont les besoins d'entretien peuvent être satisfaits à domicile ou sur leur lieu de travail plutôt qu'au garage, BYmyCAR a également lancé une flotte d'ateliers mobiles. 18 camionnettes tout équipées circulent déjà, dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour des concessions concernées, en direction des véhicules des clients particuliers mais aussi des entreprises sous contrat avec le groupe de distribution.

Cinq prestations sont proposées : l'entretien selon les normes constructeurs, le changement des pneumatiques, le remplacement de pare-brise et la réparation d'impact, l'entretien de la climatisation et le changement de la batterie.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite